



INTER PRO35

Le SYNDICALISME INDÉPENDANT

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**NOV. 2021
N°232**

Au sommaire



MALGRÉ TOUT !

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- L'UD EN ACTION (P3)
- INFOS (P4 -5)
- EN DIRECT DES SYNDICATS (P6)
- EN DIRECT DE L'UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC ET CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)

Les journaux titraient le 4 novembre dernier « le CAC 40 bat son record absolu ». Cet indice boursier qui date de 1988 correspond au profit des actionnaires des 40 plus grandes sociétés françaises. L'INSEE nous apprend pour compléter ce charmant tableau, que le « climat des affaires » est au plus haut depuis 2007...

Certes les mauvais esprits (ou esprits libres ?), dont nous sommes, pourront objecter que d'après le cabinet « empreinte humaine » spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux, 44 % des salariés sont en détresse psychologique, dont 17% en détresse élevée. Les mêmes ajouteront que près des deux tiers des nouvelles embauches sont des Contrats à Durée Déterminée de moins d'un mois. Si l'on ajoute la paupérisation des retraités et la réforme de l'assurance chômage qui spolie plus d'un million de privés d'emplois, on aboutit à un record certes, mais d'injustice et de violence sociales.

Face à cela, de tous temps et en tous lieux, il n'y a qu'une seule réponse possible : l'organisation de ceux qui n'ont rien d'autre que leur force de travail pour vivre et la résistance pour bloquer la régression sociale et démocratique étroitement liées.

C'est ce que font, admirablement, les ouvrières et ouvriers de l'entreprise « Bergams » de Grigny, en grève jour et nuit, pour leur salaire et leur emploi face à un patron qui fait partie des 500 plus grosses fortunes de France.

Ces camarades nous montrent la voie. Oh certes, la liste des obstacles et difficultés pour mobiliser est longue. Tout est fait et sera fait par le pouvoir et ses subsidiaires, pour diviser, opposer, faire diversion (y compris en utilisant les sujets sociétaux) pour mieux soumettre et contraindre.

Malgré tout, notre responsabilité fondamentale de syndicalistes indépendants est de continuer de défendre inlassablement les intérêts matériels et moraux des travailleurs, sans nous plier à un quelconque calendrier électoral.

L'Union Départementale entend bien, à sa mesure, prendre toute sa part dans cette reconquête. **Ce n'est pas l'aumône que nous cherchons mais la justice !**

LA CITATION DU MOIS

"Quand un peuple ne défend plus ses libertés et ses droits, il devient mûr pour l'esclavage."



Jean-Jacques
ROUSSEAU
1712-1778

**VIVE LA LUTTE, VIVE LA VIE, VIVE LA PENSÉE LIBRE !
VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !**

**Rennes, le 22 novembre 2021
Secrétaire Général
Fabrice LERESTIF**

Les premières sociétés ouvrières de secours mutuel

Dès sa création, FO a toujours été en pointe dans la consolidation et la défense de la Sécurité sociale. Cette dernière est l'héritière des sociétés de secours mutuel.

La solidarité existait déjà au sein des corporations d'artisans au Moyen Âge. À Perpignan, les ouvriers cordonniers ont fondé leur société de secours dès 1326. Avec 1789, les premières sociétés de secours mutuel modernes voient le jour. En 1790 est fondée la Société typographique parisienne, avec des statuts très précis sur les prestations à verser en cas de maladie et de vieillesse. Mais la sinistre loi Le Chapelier de juin 1791 va stopper leur essor. Le mouvement reprend sous l'Empire. Une Société de bienfaisance et des secours mutuels est créée à Lyon en 1804, puis, quatre ans plus tard, naît celle des chapeliers parisiens. En 1814 il existe cent quatre-vingts sociétés de secours dans toute la France. En 1820, les garçons bouchers de la capitale fondent leur caisse. Ces sociétés ressentent le besoin de s'unir, d'où l'apparition du Conseil des sociétés de secours mutuel des Bouches-du-Rhône en 1821. Les canuts lyonnais ont la leur dix ans plus tard. En 1847 il en existe mille deux cent quatre-vingt-quinze dans tout le pays. Le 15 juillet 1850, la Deuxième République vote une loi donnant un statut légal à ces sociétés de secours, reconnues d'utilité publique.



Enfin, le 28 septembre 1902, la Fédération nationale de la Mutualité française voit le jour.

L'exemple grenoblois

Dès 1820, en pleine restauration royaliste, les ouvriers gantiers grenoblois définissent déjà parfaitement la solidarité ouvrière : *" On n'a jamais bien compris le but de cette institution, que l'on a trop souvent assimilée aux bureaux de charité ; pourtant, quelle différence !... Chez nous au contraire, les secours que la société accorde sont des droits acquis, tous les sociétaires peuvent être à la fois obligés et obligés ; c'est une famille qui réunit en commun le fruit de ses labeurs pour pouvoir s'entraider mutuellement, ce sont des frères qui tendent les bras à leurs frères... Les droits sont tous égaux, nulle autre différence que celle des malheurs ; celui qui se trouve favorisé par la fortune peut s'en voir abandonné ; alors, ses droits sont indiscutables et ce qu'il a fait pour ses frères doit être fait pour lui... Chez nous, le reproche est un crime, la divulgation une faute sévèrement punie ; pourquoi ? Parce que celui qui reçoit ne reçoit rien de personne, c'est sa propriété qu'on lui remet, c'est son bien qu'il dépense, il ne doit aucun remerciement, le contrat est réciproque" [*]. Les Grenoblois du début du XIXe siècle auraient-ils inventé l'essence même de notre Sécurité sociale née en 1945 ?*

Publié le 10 octobre 2021 par Christophe Chiclet, L'Info Militante

[*] « La solidarité ouvrière », in La force de l'Histoire, FO Hebdo, numéro hors série, février 1996, p. 10.

ON NE LÂCHE RIEN !

L'UD
en action

Solidarité sans faille

Des camarades de l'UD ont accueilli et soutenu le 21 octobre, place Hoche à Rennes, des salarié(e)s de l'usine Bergams de Grigny, dans l'Essonne (Groupe Norac).



Ces salarié(e)s qui fabriquent des plats cuisinés et des sandwich sont en grève depuis 38 jours (95 % de grévistes chez les ouvriers) pour demander le retrait de l'Accord de Performance Collective (ordonnances macron de 2017) de 2020 qui permet de baisser les salaires et d'augmenter le temps de travail. Les ouvriers de la production perdent plus de 200 euros par mois (à 1500 euros nets après 20 ans d'ancienneté) pour 40 heures au lieu de 35 !

Les cadres par contre ne subissent pas cet APC et ont même été augmenté de 13% ...

Le groupe Norac, dont le patron Bruno Caron fait partie des plus grosses fortunes de France, se porte fort bien.

Le groupe pratique le chantage à l'emploi : "Si vous continuez la grève, on ferme l'usine ..."

Une délégation FO-CGT-SUD a été finalement reçue par la direction mais elle maintient son chantage. **Insupportable !**

Les camarades, malgré toutes les difficultés qu'on imagine après 38 jours de grève, restent déterminés et ont beaucoup apprécié notre soutien à commencer par le DS FO Nicolas D'ANDRÉA et le secrétaire de l'UD FO 91, Christophe LE COMTE qui les accompagnait.

LU DANS LA PRESSE

Agroalimentaire. Les salariés du groupe rennais Norac manifestent sous les fenêtres de la direction.

Des salariés de l'usine de sandwichs et salades Bergams, dans l'Essonne, manifestent ce jeudi 21 octobre à Rennes, devant le siège de leur employeur, le groupe Norac food.



« Depuis janvier, j'ai perdu 350 € »

« Depuis janvier, j'ai perdu 350 € », additionne Véronique Roussel, ouvrière qui assemble les sandwichs. « On est passés de 35 h à 37,5 h sans augmentation de salaire et on a même perdu la prime de fin d'année ». Pour elle, l'addition est sans appel : « Je travaille depuis 20 ans là-bas et ça m'a fait descendre à mon salaire de débutante. » Comme elle, la majorité des salariés de l'atelier en grève depuis 38 jours sont des femmes, « âgées de 40 à 50 ans qui sont coincées. Les syndicats ont signé sous la crainte des pertes d'emplois. Mais les carnets de commandes se sont remplis depuis », assure-t-elle.

Véronique Roussel et une soixantaine d'autres salariés devant le siège de l'entreprise, place Hoche à Rennes, jeudi matin. | OUEST-FRANCE

États-Unis : une vague de grèves secoue le pays depuis un mois

Épuisés par la pandémie et demandant reconnaissance pour leur travail, une centaine de milliers de travailleurs américains se sont mis en grève à travers tout le pays pour l'amélioration de leurs salaires et conditions de travail.



Westminister (Colorado) © AFL-CIO

Le mot clé #striketober (contraction de « strike », grève, et « october », octobre) s'est répandu sur les réseaux sociaux américains, comme un cri de ralliement à une mobilisation sociale qui couve depuis des mois. Au total, ce sont plus de 100 000 employés dans plusieurs États (New York, Californie, Maryland, Colorado...), travaillant dans la santé, l'agroalimentaire ou encore le service, qui ont cessé le travail.

Des grèves assez rares aux États-Unis, pays peu habitué à ce genre de contestation sociale. Le mouvement est ainsi d'une ampleur inédite par la diversité des secteurs concernés et par la rapidité avec laquelle il s'est étendu. *"La pandémie a agi comme un catalyseur, analyse Marjorie Alexandre, secrétaire confédérale au secteur international de FO. Depuis le début de l'épidémie, les salariés de secteurs dits essentiels (la santé, mais aussi ceux dits de la deuxième ligne) ont été extrêmement sollicités, malgré des salaires bas et des conditions de travail parfois dangereuses, notamment par manque de protections."*

Un an plus tard, fatigue et lassitude se sont emparées de beaucoup de ces salariés américains. Ils ont vu de nombreuses entreprises augmenter leurs profits pendant la crise, mais cela n'a eu aucun effet redistributif.

Soutien de la population aux grévistes

Et ce qui est nouveau aussi, c'est l'adhésion de l'opinion publique à ces grèves. Les syndicats sont en effet en train de gagner du terrain dans le cœur des Américains. Selon l'institut de sondage Gallup, 68% d'entre eux approuvent désormais les syndicats, contre 48 % en 2009. *"La population a vu le travail fourni par les salariés de secteurs essentiels pendant la pandémie et constaté l'augmentation des inégalités sociales. Elle estime qu'il est juste qu'il y ait une meilleure redistribution des richesses"*, ajoute la secrétaire confédérale.

Car cette crise mondiale a mis en lumière des difficultés qui existaient déjà auparavant, mais qui ont été exacerbées par la pandémie, notamment l'absence d'un vrai système de sécurité sociale.

"L'accès à la protection sociale aux États-Unis est un enjeu majeur depuis de nombreuses années, explique Marjorie Alexandre. Le Covid a remis au centre du débat l'importance fondamentale de la solidarité."

Le rapport de force est favorable aux grévistes. *"Les salariés qui ont été si sollicités pendant le Covid ont réalisé qu'ils avaient, du fait de ce que représente leur seule force de travail, la capacité de paralyser le pays s'ils le voulaient."* D'autre part, de nombreux secteurs cherchent à recruter massivement car ils manquent de travailleurs, ce qui renforce ce rapport favorable.

Ces grèves ne sont pas sans rappeler le mouvement déterminé pour aller vers une syndicalisation dans un entrepôt du géant du numérique Amazon, il y a quelques mois. *"Ce qui s'est passé chez Amazon n'est pas sans lien avec ce qui se passe aujourd'hui. Ce sont des manifestations de l'évolution des mentalités américaines, et de la prise de conscience de l'importance de faire respecter ses droits. C'est un véritable mouvement de fond"*, analyse la militante.

Fonderie de Bretagne. Près de Rennes, solidarité avec le salarié menacé de licenciement

Menacé de licenciement par la direction de Renault, un salarié de la Fonderie de Bretagne est reçu ce mercredi 10 novembre à la Direction régionale du Travail, près de Rennes. Venus de toute la Bretagne, de nombreux syndicalistes de la CGT sont présents pour le soutenir.

Depuis mardi soir 9 novembre, un appel à la grève de 24 heures a été lancé par la CGT de la Fonderie de Bretagne. En cause, la menace de licenciement qui plane sur un salarié de l'entreprise, par ailleurs représentant syndical. Ce dernier est convoqué ce mercredi à Cesson-Sévigné, près de Rennes, dans les locaux de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Une étape décisive dans la procédure en cours. Les services de l'État le reçoivent en présence de son avocat et de Maël Le Goff, secrétaire CGT à la Fonderie de Bretagne. **« À l'issue de cette rencontre, la direction régionale va transmettre son rapport au ministère du Travail, qui tranchera »**, explique Stéphane Flégeau, le secrétaire général adjoint de la fédération nationale CGT métallurgie.

En septembre, l'inspection du travail avait rejeté la demande de licenciement. La direction de la Fonderie de Bretagne, filiale du Groupe Renault, a fait appel de cette décision, au grand dam de la CGT. En face des grilles de l'administration, ils sont une cinquantaine de militants à avoir fait le déplacement pour soutenir leur camarade, venus de toute la Bretagne et de tous les secteurs : santé, agroalimentaire, fonction publique, cheminots, etc.

« L'acharnement de la direction »

« Nous sommes là pour montrer notre solidarité, pour dénoncer l'acharnement de la direction, poursuit Stéphane Flégeau. Pendant les deux mois de grève à la Fonderie de Bretagne, avant l'été, ce sont les salariés et leur syndicat qui ont pris soin de l'outil de travail en restant sur place. »

Le soutien d'autres syndicats

Parmi les soutiens, on trouve aussi des représentants d'autres organisations syndicales, comme Fabrice Lerestif, secrétaire général de Force Ouvrière en Ille-et-Vilaine. **« Les coups portés aux uns sont les coups portés aux autres, affirme-t-il. La situation sociale est devenue extrêmement brutale. Avec de telles intimidations, pressions, on nous encourage à nous taire. »**

Le représentant de Force Ouvrière cite des cas semblables qui se sont produits ailleurs en Bretagne : Luc Perrot licencié pour faute grave alors qu'il était salarié de la direction régionale de Pôle emploi Bretagne, par ailleurs délégué FO ; également Édouard Descottes, ce professeur d'histoire dans un lycée rennais, élu du syndicat FSU, muté suite à une commission disciplinaire.

« Si demain les salariés n'ont plus d'organisations syndicales, prévient Fabrice Lerestif, ils n'auront plus personne pour les défendre. Tout le monde y perd, y compris les employeurs qui risquent de voir des mouvements sociaux partir dans tous les sens, avec des violences. »

Ouest-France Olivier BERREZAI. Publié le 10/11/2021

11 NOVEMBRE 2021 :

Syndicalistes Internationalistes et antimilitaristes de la première heure depuis le Congrès d'Amiens des 8-14 Octobre 1906 : Pain, Paix, Liberté partout dans le Monde : Une seule classe ouvrière.

La question de la réhabilitation des fusillés pour l'exemple est essentielle par respect de la justice sociale et de la vérité. Honorer le souvenir de Lucien LECHAT natif de Le Ferré, en Ille-et-Vilaine et de ses camarades les caporaux de Souain fusillés le 17 Mars 1915, victimes de conseils de guerre expéditifs, de droit de la défense bafouée et de pelotons d'exécutions sommaires est une nécessité pour perpétuer le souvenir de la Barbarie de la Guerre de 14-18.

En refusant d'être de la chair à canons les 4 caporaux de Souain dénonceront cette guerre infâme. Ils paieront de leurs vies leur force de conviction.

Faire face à la montée des périls nationalistes et aux idéologies du rejet de l'autre, c'est refuser d'être aujourd'hui de la chair à patrons et d'exiger la réhabilitation de tous les fusillés pour l'exemple pour que plus jamais des crimes d'état ne soient perpétrés.

**"ILS CROYAIENT MOURIR POUR LA PATRIE : ILS MOURAIENT POUR LES INDUSTRIELS"
ANATOLE FRANCE**



UN ÉLU AU CSE DE L'ORCHESTRE DE BRETAGNE



les élections professionnelles à l'Orchestre National de Bretagne ont eu lieu début octobre.

Sur les 3 sièges en jeu au CSE, **FO en obtient 1** (2 pour la CGT).

Bravo à Aline et Thomas qui inlassablement se battent et font vivre FO

FO TERRITORIAUX

Jeudi 21 octobre 2021, plusieurs agents des bibliothèques de la Ville de Rennes se sont rassemblés devant les nouveaux locaux de l'Antipode pour exprimer leur mécontentement.

Un mouvement depuis le mois de mai

« C'est sûrement l'un des plus longs mouvements à Rennes depuis plusieurs années », explique une agent.

Les manifestants luttent contre la future **perte des repos compensateurs du travail du week-end**.

Dimanche 17 octobre, plusieurs agents s'étaient déjà rassemblés devant la bibliothèque.



Les agents des bibliothèques municipales de Rennes protestent depuis le mois de mai 2021.

(©Transmis à Actu Rennes)

SNFOLC 35



L'assemblée générale des syndiqués du SNFOLC 35

a eu lieu lundi 15 novembre dans les locaux de l'UD FO 35, avec un triple objectif : faire un point sur l'activité du syndicat départemental des personnels du second degré (collège et lycée) durant l'année 2020-2021, définir la ligne à venir du SNFOLC 35 par l'adoption collective d'une résolution (votée à l'unanimité), élire les instances (les membres du bureau, le secrétariat qui a été reconduit à l'identique, à l'unanimité).

Une assemblée qui s'est tenue dans une ambiance chaleureuse et militante, sous la houlette de la secrétaire générale du syndicat national, Édith Bouratchik.

Une trentaine d'adhérentes et adhérents étaient présents, toutes et tous guidés par un même élan et une même conviction : plus que jamais, en ces temps difficiles, le syndicat doit jouer son rôle et conserver sa combativité pour défendre les personnels, leurs droits et leurs conditions de travail, toutes et tous ensemble, salariés du public et du privé.

Et nous y parviendrons.

COMMUNIQUÉ INTER SDAS FO BRETAGNE

ALERTE ROUGE ! Mardi 7 Décembre 2021 à 11h30**Assez de duplicité grève générale et manifestation régionale !**

Basta de la dégradation de nos conditions de travail en raison de la sous dotation financière !

Notre Secteur Social et Médico-social n'est pas financé par l'État et les Conseils Départementaux à la hauteur des besoins des publics et des professionnels.

Pour FO Action Sociale Bretagne

Attribution immédiate égalité salariale 183€ Public-Privé nets mensuels pour toutes et tous sans contrepartie, sans dénonciation !

Pour FO Action Sociale Bretagne

Défendre l'attractivité de notre secteur suppose la justice sociale maintenant

Que propose le gouvernement, nos employeurs, leurs fédérations et syndicats afin d'améliorer nos conditions de travail, reconnaître nos métiers, notre engagement ? RIEN. C'est à nous de nous faire entendre et revendiquer :

- ▶ Une égalité salariale privé-public par l'augmentation immédiate de 183€ net (Ségur et Laforcade) et une revalorisation salariale de 300€ minimum (rattrapage de la perte de pouvoir estimée à plus de 30% depuis 1999 dans notre branche).
- ▶ L'amélioration des conditions de travail au travers de nouveaux conquits sociaux, de moyens humains, matériels et financiers à la hauteur des besoins.
- ▶ Des conventions collectives de haut niveau et des négociations loyales et sérieuses.
- ▶ L'arrêt de la transformation des établissements en plateforme de coordination et d'orientation.
- ▶ L'attribution de moyens humains et financiers nécessaires dans les établissements et services, afin d'assurer une prise en charge de qualité des patient.e.s, des usagers et des familles en s'appuyant sur un service public de solidarité.
- ▶ L'arrêt des suppressions de postes, la création des emplois nécessaires et en nombre suffisant.

Nous appelons les salarié.es du privé, les agent.es du publics, les étudiant.es, les citoyen.ennes à un mouvement de grève le MARDI 7 DÉCEMBRE à 11h30 Rennes à Métro République Puis parcours vers la Préfecture de Région (rue Martenot)

L'Union Confédérale des Retraités appelle à une manifestation nationale des retraités, prévue, le jeudi 2 Décembre 2021, à Paris.

L'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Retraités FO d'Ille-et-Vilaine, réunie le Jeudi 21 octobre 2021 au siège de l'UD a décidé à l'unanimité de saisir la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE et toutes ses instances, pour demander :

- **D'organiser une manifestation nationale, regroupant l'ensemble des salariés du secteur Privé et Publics, Actifs et Retraités.**

Il nous semble que l'ensemble des revendications concernent aussi bien les Actifs que les Retraités à titre d'exemples : baisse du pouvoir d'achat, réforme des retraites, manque de moyens dans les Hôpitaux, les EHPADS.....

Malgré la période de crise sanitaire, une colère grandissante s'exprime dans tous les secteurs d'activités et nombre de grèves ont lieu. Les travailleurs sont en attente d'une mobilisation pour défendre leurs droits et, nous militants et retraités de Force Ouvrière, sentons la nécessité de répondre à cette attente.

Cette manifestation Nationale aurait pour objectif de mettre fin aux attaques répétées du Gouvernement relayé par le Président de la République mais également de certaines propositions émises par les futures candidat(es) néfastes aux salariés et aux retraités.

Votée à l'unanimité des 18 présents.

**EN DIRECT
DE L'UD**

AG UNION LOCALE REDON JEUDI 9 DÉCEMBRE À 17H

**TOUS LES CAMARADES RELEVANT DU SECTEUR DE REDON
SONT INVITÉS À PARTICIPER
À L'AG DE L'UNION LOCALE JEUDI 9 DÉCEMBRE À 17H
DANS LES LOCAUX DE L'UL, 1 RUE DU TRIBUNAL.**

**CETTE RÉUNION QUI FERA LE POINT SUR L'ACTIVITÉ SYNDICALE
DE L'UL REDON EST PARTICULIÈREMENT IMPORTANTE.**

IL Y SERA ADOPTÉ NOTAMMENT UN RENOUVELLEMENT DES INSTANCES.

VENEZ NOMBREUX !

Urgence inscription stage découverte de janvier !

**Un stage découverte aura lieu à l'UD comme annoncé du 17 au 21 janvier.
Les inscriptions doivent se faire impérativement d'ici le premier décembre !**

Si vous n'avez pas pu vous inscrire par le biais de "e-fo" comme demandé par la confédération, ou que vous avez un doute, envoyez nous un mel de toute urgence à : ud.fo35@wanadoo.fr

Travailleurs des plateformes ne restez pas seuls !

FO au plan national a décidé de s'implanter pour mieux défendre les travailleurs des plateformes de livraison type UberEATS ou Deliveroo.

Une précarité maximale régnait dans ce milieu de "travailleurs indépendants".

Il est grand temps, comme pour tous les travailleurs qu'ils ne restent pas isolés.

L'UD 35 a décidé de se lancer dans cette bataille en n'ignorant rien des difficultés extrêmes pour s'implanter.

Si vous connaissez quelqu'un qui travaille dans ce secteur parlez lui de FO et s'il le veut bien communiquez nous ses coordonnées (tél portable par exemple).



Plateformes internet :

les travailleurs exposés à des risques pour leur santé

FO

UN VRAI TRAVAIL, UN VRAI SALAIRE, UN VRAI STATUT.

ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

Nos Unions Locales

RENNES
35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN
07.83.67.25.78
ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49

ulfofougeres@orange.fr
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr
Vendredi 11h30-14h30

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.80

06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

AFOC

35

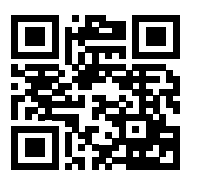
Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35

ASSURE SES PERMANENCES UNIQUEMENT SUR RDV

**CONTACTEZ-NOUS :
TÉL. : 02 99 65 36 66**

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres : commande, paiements et suivi sur eFO.

TIMBRES 2021 : 4,95 €
tresorerie.udfo35@orange.fr

Clin d'œil du PATOCHE



Nos stages

1^{ers} STAGES CFMS 2022

| DATES | INTITULÉ | DURÉE |
|-------------------------|--------------------------------------|---------|
| Du 17 au 21 janvier | DÉCOUVERTE de FO | 5 jours |
| Du 22 au 24 février | FONCTIONNEMENT ET OUTILS DU SYNDICAT | 3 jours |
| Du 28 février au 4 mars | DÉCOUVERTE DE FO | 5 jours |
| Du 5 au 7 avril | JE NÉGOCIE | 3 jours |

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr